

FICHE DE SECURITE

1. Identification du produit / origine et firme.

1.1 Identificateur de produit

Code produit	CL00.0168
Nom du produit	Ammonium hydrogène difluoride t.p.
Numéro d'Enregistrement REACH	01-2119489180-38
No. CAS	1341-49-7

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Réactif pour analyses

Conformément aux conditions décrites dans l'annexe de cette fiche technique de sécurité.

1.3 Informations données par AnalytiChem Belgium NV service produits.

Service responsable: AnalytiChem Belgium NV
Industriezone "De Arend" 2
B-8210 Zedelgem
BELGIUM
Tel. +32 50 28 83 20 e-mail: info.be@analytichem.com

1.4 N° d'urgence: 00 (32) 50.28.83.20

2. Identification des dangers.

2.1 Classification de la substance ou du mélange (EG 1272/2008)

Toxicité aiguë, Oral , Catégorie 3, H301
Corrosion cutanée, H314

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce Section, voir Section 16

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir Section 16

2.2 GHS-Écriture de labels

GHS-Écriture de labels Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008) (EG 1272/2008)

Pictogrammes de danger:



Mention d'avertissement:
Danger :

Mentions de danger:

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence:

P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage.
P301 + P330 + P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P305 + P351 + P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P309 + P311

EN CAS d'exposition ou de malaise: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Etiquetage réduit
Pictogrammes de danger:



Mention d'avertissement:
Danger :

3. Composition / Informations des composants.

3.1 Substance

No. CAS 1341-49-7
No.-C 215-676-4
No.-Index 009-009-00-4
Formule (NH₄)HF₂

Composant	Cas-No.	Concentration	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)
Ammonium hydrogène difluoride t.p.	1341-49-7	95+ % (NH ₄)HF ₂	Acute Tox. (oral) 3 (H301) Skin Corr. (H314)

Composant	Numéro Reach
Ammonium hydrogène difluoride t.p.	01-2119489180-38

Pour le texte complet des phrases-H mentionnées dans cet article, voir Section 16.

3.2 Mélange

Non applicable

4. Mesures de premiers soins.

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux

Secouristes : prendre des précautions personnelles !

En cas d'inhalation: Faire respirer de l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire pratiquer immédiatement la respiration artificielle, le cas échéant, faire respirer de l'oxygène. Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec la peau: Laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements souillés. Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer abondamment à l'eau en maintenant les paupières écartées (au moins 10 minutes). Consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion: Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Faire boire beaucoup d'eau. Attention lors du vomissement. Danger d'aspiration! Tenir les voies respiratoires libres. Consulter immédiatement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes aigus et retardés sont décrits dans l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou dans la section 11.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible

5. Mesures anti-incendie.

5.1 Moyens d'extinction appropriés

Moyens d'extinction appropriés

Adapter aux produits stockés à proximité directe.

Moyens d'extinction inappropriés

Précipiter les vapeurs se dégageant avec de l'eau. Eviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non combustible. Possibilité d'émanation de vapeurs dangereuses en cas d'incendie à proximité.

5.3 Conseils aux pompiers

Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

5.4 Information supplémentaire

Pas d'information disponible

6. Mesures de précaution en cas d'accident.

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter le contact avec la substance. Eviter la formation de poussière, ne pas inhaler les poussières. Veiller à l'arrivée d'air frais dans les locaux fermés.

Equipe ment de protection, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Récupérer à l'état sec. Acheminer vers l'élimination. Nettoyer.

6.4 Référence à d'autres sections

Indications concernant le traitement des déchets, voir section 13.

7. Manipulation et stockage.

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter tout contact, ne pas respirer gaz/fumée/vapeur/spray.

Précautions voir section 2.2

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Avec les produit corrosifs. Tenir l'emballage bien fermé.

Température de stockage recommandée voir sur l'étiquette du produit.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation spécifique prévue à l'exception de celles mentionnées à la section 1.2.

8. Protection d'exposition - Protection individuelle.

8.1 Paramètres de contrôle

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S' informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Voir section 7.1

Mesures de protection individuelle

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Protection préventive de la peau. Se laver les mains et le visage après le travail. Ne pas manger et ne pas boire sur le lieu de travail. Travailler sous une hotte. Ne pas inhaler la substance.

Protections respiratoires

Nécessaire en cas de formation de poussières.

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

Protection oculaire

Nécessaire(s).

Protection des mains

Nécessaire(s).

Protection corporelle

Nécessaire(s).

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout.

9. Propriétés physiques et chimiques.

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

Forme:

Couleur: Incolore

Odeur: Inodore

Changements d'état physique

Point de fusion: 126°C

Point d'ébullition: 230°C

Point d'éclair: -

Température d'autoinflammation: -

Poids moléculaire: 57.04 g/mol

Densité: 1,5 g/cm³

Valeur pH: pH ± 2 (5.7 g/l H₂O sol.)

Solubilité dans l'eau: 630 g/l

Limites d'explosivité:

9.2 Autres données

Pas d'information disponible.

10. Stabilité et réactivité.

10.1 Réactivité

Voir section 10.3

10.2 Stabilité chimique

Pas d'information disponible.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse n'est prévue lorsque le produit est utilisé conformément.

10.4 Conditions à éviter

Pas d'information disponible.

10.5 Matières incompatibles

Pas d'information disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas d'information disponible.

11. Informations toxicologiques.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

LD orl. rat 130 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

Pas d'information disponible.

Toxicité aiguë par voie cutanée

Pas d'information disponible.

Irritation de la peau

Pas d'information disponible.

Irritation des yeux

Pas d'information disponible.

Sensibilisation

Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Pas d'information disponible.

Tératogénicité

Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Pas d'information disponible.

Danger par aspiration
Pas d'information disponible.

11.2 Information supplémentaire

Pas d'information disponible.

Information supplémentaire:

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité..

12. Informations écologiques.

12.1 Toxicité

Pas d'information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'information disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Ne pas évacuer dans les eaux naturelles, les eaux d'égout ou le sol!

13. Méthodes de désactivation des résidus.

Produit: Les produits chimiques doivent être éliminés en accord avec les réglementations nationales. Emballage: Les emballages des produits Chem-Lab doivent être éliminés selon les réglementations spécifiques en vigueur dans chaque pays ou doivent être éliminés à travers un circuit de reprise d'emballages.

14. Indications de transport .

Transport par route (ADR/RID)

14.1 Numéro ONU

UN 1727

Ammonium hydrogendifluoride,
solid

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

14.3 Classe

8

14.4 Groupe d'emballage

II

14.5 Dangereux pour l'environnement

-

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

non

Code de restriction en tunnels

(E)

Transport par voies d'eau intérieures (ADN)

Non pertinent

Transport aérien (IATA)

14.1 Numéro ONU

UN 1727

Ammonium hydrogendifluoride,
solid

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

14.3 Classe

8

14.4 Groupe d'emballage

II

14.5 Dangereux pour l'environnement

-

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

non

Transport maritime (IMDG)**14.1 Numéro ONU**

UN 1727

14.2 Nom d'expédition des Nations uniesAmmonium hydrogendifluoride,
solid**14.3 Classe**

8

14.4 Groupe d'emballage

II

14.5 Dangereux pour l'environnement

-

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

non

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la code MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non pertinent

15. Informations légales.**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce produit.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce produit.

16. Autres informations.

Il faut tenir compte du fait que ce document reproduit les informations et recommandations connues au moment de la rédaction pour l'édification de vos connaissances, informations et avis. Bien que le plus grand soin ait été accordé à la rédaction de ce texte, l'éditeur ne peut être tenu responsable en cas de dégâts résultant d'une erreur possible dans cette publication.

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Exposure scenario 1 (Industrial use)**1. Utilisation industrielle Solvant, Produit chimique pour la synthèse)****Secteurs d'utilisation finale**

- | | |
|------|--|
| SU 3 | Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels |
| SU 9 | Fabrication de substances chimiques fines |
| SU10 | Formulation [mélange] de préparations et/ ou reconditionnement (sauf alliages) |

Catégorie de produit chimique

- | | |
|------|---|
| PC19 | Retirée de la liste des PC et relocalisée dans la liste des fonctions techniques (Tableau R.12- 15) 24. |
| PC21 | Substances chimiques de laboratoire |

Catégories de processus

- | | |
|--------|--|
| PROC 1 | Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes. |
| PROC 2 | Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes |
| PROC 3 | Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes |
| PROC 4 | Production chimique où il y a possibilité d'exposition |

PROC 5	Mélange dans des processus par lots
PROC 8a	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. 26
PROC 8b	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
PROC 9	Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
PROC10	Application au rouleau ou au pinceau
PROC15	Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Catégories de rejet dans l'environnement

ERC 1	Fabrication de la substance
ERC 2	Formulation dans un mélange
ERC 4	Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
ERC 6a	Utilisation d'un intermédiaire
ERC 6b	Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)

2. Contributing scenarios: Operational conditions and risk management measures

Exposure scenario 2 (Professional use)

1. Utilisation industrielle Solvant, Produit chimique pour la synthèse)

Secteurs d'utilisation finale

SU22	Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
------	--

Catégorie de produit chimique

PC21	Substances chimiques de laboratoire
------	-------------------------------------

Catégories de processus

PROC15	Utilisation en tant que réactif de laboratoire
--------	--

Catégories de rejet dans l'environnement

ERC 2	Formulation dans un mélange
ERC 6a	Utilisation d'un intermédiaire
ERC 6b	Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)

2. Contributing scenarios: Operational conditions and risk management measures